

Envoyé en préfecture le 07/06/2024

Reçu en préfecture le 07/06/2024

Publié le 12/06/24

ID : 011-211104088-20240604-5042024-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE VERZEILLE DU 04 juin 2024
N° 504/2024**

Nombre de Conseillers en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9

Vote par procuration : 2
Convocation du 02/04/2024

Présents : Christian AUDIER, Marie-Lyne EXPERT, Frédéric AUDIER, Laurence MAURI, Pierre-Jean VILASI, Jacky CROIBIER, Rachel RIVAL, Mohamed SABRI.

Absents excusés : Cynthia COURRIEU, Martine LARREGOLA (procuration Christian AUDIER), Ludovic BERAIL (procuration Mme Marie-Lyne EXPERT).

Secrétaire de Séance : Rachel RIVAL.

Le quatre juin deux mille vingt-quatre le Conseil Municipal de la Commune de Verzeille, dûment convoqué, s'est réuni en mairie sous la Présidence de Monsieur Christian AUDIER, Maire.

OBJET : Tarifs entrée piscine été 2024

Monsieur le Maire remémore les horaires d'ouverture de l'année précédente, soit du mardi au dimanche de 11h à 13h et de 15h à 19h, ainsi que les tarifs d'entrée de la piscine de Verzeille, soit 17 € le mois et 2.50 € la journée.

Il rappelle que l'année précédente suite à l'arrivée tardive et à l'abandon de poste de la maitre-nageuse, les tarifs ont dû être modifiés en urgence.

Il propose au Conseil Municipal de maintenir les tarifs et les horaires de l'année précédente. Afin de simplifier les démarches administratives, il demande une délégation pour modifier les tarifs en cas d'imprévu.

LE CONSEIL OÛI CET EXPOSÉ ET APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ DÉCIDE

- De maintenir le tarif année à 17€/moi et l'entrée journalière à 2.50€.
- De donner délégation à Monsieur le Maire de toutes modifications liées à un imprévu.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS PAR LES MEMBRES PRÉSENTS QUI ONT SIGNÉ AU REGISTRE.

Verzeille, le 04/06/2024

Le Maire, Christian AUDIER

